

La solidarité n'est pas un délit!

Aboubacar et Aminata sont accusés d'avoir hébergé un sans-papiers. Le 16 janvier dernier, la police est venue chez eux perquisitionner et arrêter ce sans-papiers d'origine guinéenne pour le conduire au centre de rétention de Rennes. Ce dernier a finalement été relâché au bout de 30 jours car la Guinée a refusé de lui accorder un laissez-passer. Pendant ce temps, Aminata a été condamnée à 200€ d'amende! Et maintenant c'est Aboubacar qui passe en procès!



Poursuivre quelqu'un en justice pour avoir hébergé un étranger sans-papiers à la rue est une nouvelle avancée de la répression grandissante face aux immigrés.

Soyons nombreux et nombreuses à venir clamer notre soutien à Aboubacar avec la conscience que ce cas de poursuite peut être le départ d'une chasse aux hébergeants plus active.

Rassemblons nous le jeudi 23 octobre 2008 à 14h30 devant le Tribunal de Grande Instance d'Angers pour soutenir Aboubacar et dire non à la répression des personnes solidaires des sans-papiers!

Liberté de circulation, d'installation et régularisation de toutes les personnes sans papiers!

*Collectif de soutien aux sans-papiers 49
Réunion tous les lundis à 18h30 à la bourse du travail à Angers (Place Imbach)*

La solidarité n'est pas un délit!

Aboubacar et Aminata sont accusés d'avoir hébergé un sans-papiers. Le 16 janvier dernier, la police est venue chez eux perquisitionner et arrêter ce sans-papiers d'origine guinéenne pour le conduire au centre de rétention de Rennes. Ce dernier a finalement été relâché au bout de 30 jours car la Guinée a refusé de lui accorder un laissez-passer. Pendant ce temps, Aminata a été condamnée à 200€ d'amende! Et maintenant c'est Aboubacar qui passe en procès!



Poursuivre quelqu'un en justice pour avoir hébergé un étranger sans-papiers à la rue est une nouvelle avancée de la répression grandissante face aux immigrés.

Soyons nombreux et nombreuses à venir clamer notre soutien à Aboubacar avec la conscience que ce cas de poursuite peut être le départ d'une chasse aux hébergeants plus active.

Rassemblons nous le jeudi 23 octobre 2008 à 14h30 devant le Tribunal de Grande Instance d'Angers pour soutenir Aboubacar et dire non à la répression des personnes solidaires des sans-papiers!

Liberté de circulation, d'installation et régularisation de toutes les personnes sans papiers!

*Collectif de soutien aux sans-papiers 49
Réunion tous les lundis à 18h30 à la bourse du travail à Angers (Place Imbach)*